

**DEPARTEMENT
DES ALPES
MARITIMES**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**ARRONDISSEMENT
DE GRASSE**

GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannel

Extrait du Registre des Délibérations de l'Assemblée Générale
SEANCE DU VENDREDI 1er AVRIL 2022

L'Assemblée Générale du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannel, légalement convoquée en date du jeudi 17 Mars 2022 s'est réunie au « Lounge B'Arts », sous la présidence de Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Yves PIGRENET, Monsieur Philippe WEISSER, Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Alain VIOTTI, Monsieur Franck GALBERT, Monsieur Mike CASTRO- DEMARIA, Madame Chantal CHASSERIAUD.

EXCUSES :

Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, représentée par Madame Michèle TABAROT ; Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur Yves PIGRENET.



DÉLIBÉRATION n°1 : Budget Primitif 2022

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2022 du GIP pour le développement touristique et culturel du Cannel a été établi conformément à l'instruction M14 en vigueur et conformément aux orientations budgétaires 2022 présentées lors de la précédente assemblée générale. Il reprend les résultats du compte administratif 2021.

Au vu des délégations dont dispose la présidente, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le projet de budget primitif 2022.

LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Le projet de budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **2 907 909.35 €** dont :

- Section de fonctionnement : **2 788 280.22 €**
- Section d'investissement : **119 629.13 €**

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	Dépenses réelles de fonctionnement	2 716 515,22
			Virement à la section d'investissement
		Opérations d'ordre entre section	40 765,00
		TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 788 280,22
FONCTIONNEMENT	RECETTES	Recettes réelles de fonctionnement	2 282 450,00
		Résultat antérieur reporté	505 830,22
		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 788 280,22
INVESTISSEMENT	DEPENSES	Dépenses directes d'investissement 2022	116 085,37
		Restes à réaliser n-1	3 543,76
		TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	119 629,13
	RECETTES	Résultat antérieur reporté	47 864,13
		Virement de la section de fonctionnement	31 000,00
		Opérations d'ordre entre section	40 765,00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	119 629,13	
TOTAL GENERAL		2 907 909,35	

LE FONCTIONNEMENT

I – Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

Chapitres	Libellés	RECETTES FONCTIONNEMENT
002	Excédent de fonctionnement	505 830,22
013	Atténuations de charges	90 200,00
70	Produits du service, du domaine & ventes diverses	557 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 583 800,00
77	Produits exceptionnels	51 450,00
TOTAL GENERAL		2 788 280,22

1.1) Les atténuations de charge :

Le montant de 90 200 € correspond principalement à la valeur prévisionnelle du stock de la boutique du musée Bonnard au 31 décembre et pourra être ajusté en cours d'année.

1.2) Les produits du service, du domaine & ventes diverses :

Les produits du service, du domaine & ventes diverses correspondent principalement :

- aux recettes de billetterie du musée Bonnard, des cinémas et de la salle de la Palestre.
- aux recettes issues de la vente des produits en boutiques.

L'évaluation de ces recettes a été réalisée avec prudence compte tenu de la conjoncture économique et des effets liés à la crise sanitaire.

1.3) Les dotations, subventions & participations :

Les dotations, subventions & participations prévisionnelles correspondent notamment à la participation de la commune du Cannet, auparavant inscrite au budget principal de la Ville dans les principaux postes de dépenses concernés, ainsi qu'au concours de l'EPIC Office de Tourisme Le Cannet-Côte d'Azur, et conformes aux orientations budgétaires.

Il convient de souligner la continuité du partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse pour 18 000,00 €.

Ce poste pourra être optimisé en cours d'année dans le cadre de la recherche permanente de subventions.

II – Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

Chapitres	Libellés	DEPENSES FONCTIONNEMENT
011	Charges à caractère général	2 318 046,00
012	Charges de personnel	283 400,00
65	Autres charge de gestion courante	22 350,00
67	Autres charges exceptionnelles	2 719,22
022	Dépenses imprévues	90 000,00
023	Virement à la section d investissement	31 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 765,00
TOTAL GENERAL		2 788 280,22

2.1) Les charges à caractère général :

Les charges générales sont celles liées aux achats de matières et de fournitures (eau, énergie, carburant, combustibles, alimentation, fournitures administratives, petit matériel...), les services extérieurs et autres services extérieurs (contrats de prestations de services, locations, entretiens et réparations, assurances, frais postaux et de télécommunications, honoraires, missions, réceptions, déplacements, concours divers...).

Sont bien entendu prévues les dépenses relatives l'intégration au sein du GIP des deux cinémas et de la salle de La Palestre (locations, achats, etc...).

Le niveau prévisionnel de ce poste dépend, notamment, fortement des œuvres présentées au cours des expositions de l'année, notamment pour ce qui concerne les frais de transport, de sécurité et d'assurance des œuvres.

L'intégration au sein du groupement de commande de la Ville permet de renforcer une démarche permanente de rationalisation des achats et des services, associée à une optimisation de la commande publique.

2.2) Les charges de personnel :

Les charges de personnel comprennent l'ensemble de dépenses liées au recrutement et à la rémunération du personnel propre du GIP ainsi qu'au personnel extérieur notamment dans le cadre de l'intégration au sein du GIP des deux cinémas et de la salle de la Palestre (intermittents, etc...).

Au 1er janvier 2022, les effectifs permanents sont composés d'un chargé de mission et d'un Responsable des Cinémas recrutés par voie de contrat de droit privé et des personnels suivants mis à disposition par la Ville du Cannet.

Structure:	Fonction	ETP
Cinémas	projectionniste - caissier	1
Cinémas	projectionniste - caissier	1
Cinémas	projectionniste - caissier	1
Cinémas	secrétaire	1
Cinémas	secrétaire	1
Direction	Direction du GIP	20%
Fonctions support	Appariteur	50%
Fonctions support	Finances	5%
Fonctions support	Ressources Humaines	10%
Fonctions support	Sécurité du Musée et des œuvres	10%
La Palestre	Assistant administratif	1
La Palestre	Assistant de direction	1
La Palestre	Assistant administratif et financier	1
La Palestre	Responsable de la Salle de la Palestre	1
La Palestre	Responsable entretien bâtiment et sécurité	50%
La Palestre	Technicien	1
Musée Bonnard	Adjointe au Conservateur en Chef	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil / boutique	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil et de sécurité	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil et de sécurité	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil et de sécurité	1
Musée Bonnard	Agent de Médiation	1
Musée Bonnard	Agent de Médiation	1
Musée Bonnard	Conservateur en Chef	1
	total ETP	22,45

Au cours de l'année 2022, l'équipe de collaborateurs du Musée sera renforcée par la mise à disposition d'un nouvel agent, occupant les fonctions d'agent de médiation.

Ce renfort permettra à la Conservatrice en Chef du Musée de disposer d'une ressource supplémentaire dans sa conduite des travaux de gestion des archives de Pierre Bonnard.

En application de la convention constitutive du GIP pour le Développement Touristique et Culturel de la Ville du Cannet, la rémunération et les charges sociales du personnel mis à disposition du GIP hors complément de rémunération directement versé par celui-ci, restent à la charge de l'employeur d'origine.

Conformément aux dispositions de l'article 9 du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux, un complément de rémunération soumis aux cotisations et contributions prévues par la législation sociale peut être versé aux agents mis à disposition du GIP en raison des responsabilités et des sujétions auxquelles ils peuvent être exposés dans le cadre de leurs fonctions au sein du GIP pour le Développement Touristique et Culturel de la Ville du Cannet.

Dans le cas du versement d'un complément de rémunération celui-ci serait déterminé en fonction du niveau des responsabilités et des sujétions auxquelles l'agent est exposé et de la rémunération perçue par l'agent dans sa situation d'origine.

Le personnel propre du GIP est soumis aux dispositions du code du travail et de la convention collective nationale des organismes de tourisme du 5 février 1996 (temps de travail, congés etc.).

2.3) Les autres charges de gestion courante :

Les « autres charges de gestion courante » correspondent aux charges provenant d'évènements qui concernent l'exploitation du GIP, mais qui peuvent être de nature ponctuelle.

2.4) Les dépenses imprévues :

Une réserve prudentielle de 90 000 € est proposée en cas d'évènements culturels et touristiques imprévus, et en fonction de la situation sanitaire actuelle.

2.5) Le virement à la section d'investissement :

Il est proposé de dégager 31 000 € de la section de fonctionnement afin de financer les projets d'équipement à venir.

2.6) Les opérations d'ordre de transfert entre section :

Les opérations d'ordre de transfert entre section représentent la valeur de l'amortissement de l'exercice des biens mobiliers transférés au GIP.

Cette inscription permet de financer pour partie les dépenses d'équipement de l'année.

III - Répartition fonctionnelle des dépenses totales de fonctionnement :

Répartition fonctionnelle des dépenses de fonctionnement	BP 2022
Opérations non ventilables	71 765,00
Sécurité et salubrité publiques	178 000,00
Culture	2 538 515,22
Total des dépenses de fonctionnement	2 788 280,22

Les opérations non ventilables regroupent les opérations d'ordre entre sections et les charges qui ne peuvent pas être ventilées dans les différentes fonctions.

L'INVESTISSEMENT

I – Les recettes d'investissement de l'exercice :

Les recettes d'investissements de l'exercice sont constituées comme de suit :

Chapitres	Libellés	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT
001	Excédent reporté	47 864,13
021	Virement de la section de fonctionnement	31 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 765,00
TOTAL GENERAL		119 629,13

II – Les dépenses d'investissement de l'exercice :

Les prévisions en dépenses d'investissements s'élèvent à 116 085,37 € pour 2022, hors restes à réaliser déjà financés.

Chapitres	Libellés	Restes à réaliser n-1	2022	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT
20	Immobilisations incorporelles		29 700,00	29 700,00
21	Immobilisations corporelles	3543,76	86 385,37	89 929,13
	TOTAL GENERAL	3 543,76	116 085,37	119 629,13

Elles devraient permettre principalement de renouveler ou acquérir des biens mobiliers en fin de vie ou nécessaires à l'activité optimale du Groupement.

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT) et en particulier de l'article L 2312-2 ;

Vu l'instruction comptable M14 en vigueur ;

Vu les délégations dont dispose la présidente ;

L'assemblée générale est appelée à :

- **APPROUVER et VOTER** le budget primitif 2022 du budget principal équilibré à la somme de **2 907 909.35 €** se répartissant comme suit, le vote s'effectuant au niveau du chapitre :
 - Section de fonctionnement : **2 788 280.22 €**
 - Section d'investissement : **119 629.13 €**
- **APPROUVER** les contributions des membres du Groupement ;
- **AUTORISER** le directeur du GIP à solliciter toute subvention auprès des organismes compétents ;
- **ADOPTER** le tableau des effectifs joint en annexe du budget primitif.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A 9 POUR ET 1 CONTRE (MME CHASSERIAUD).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage

au siège social du GIP
le 4 Avril 2022
et de la réception en Préfecture
le 6 Avril 2022

Le Directeur
François LUPPINO

Pour la Présidente empêchée
Le Directeur du GIP


François LUPPINO


GIP

Résumé de l'acte

006-130023609-20220401-AGGIPD1-DE

Numéro de l'acte : AGGIPD1
Date de décision : vendredi 1 avril 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Assemblée Générale n°10 en date du 1er avril 2022 - Délibération n°1 : Budget primitif 2022
Classification : 7.10 - Divers
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 04/04/2022
Numéro AR : 006-130023609-20220401-AGGIPD1-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 1 BP 2022.pdf

Pièces jointes :

99_DE-PJ DELIB 1 - GIP BP 2022.pdf
99_DE-PJ DELIB 1 - GIP BP 2022 FEUILLE
SIGNATURE.pdf

Historique :

04/04/22 15:23	En cours de création	
04/04/22 15:25	En préparation	Patricia SOLER
04/04/22 15:25	Reçu	Patricia SOLER
04/04/22 15:26	En cours de transmission	
04/04/22 15:27	Transmis en Préfecture	
04/04/22 15:30	Accusé de réception reçu	

**DEPARTEMENT
DES ALPES
MARITIMES**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**ARRONDISSEMENT
DE GRASSE**

GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet

Extrait du Registre des Délibérations de l'Assemblée Générale
SEANCE DU VENDREDI 1er AVRIL 2022

L'Assemblée Générale du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoquée en date du jeudi 17 Mars 2022 s'est réunie au « Lounge B'Arts », sous la présidence de Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Yves PIGRENET, Monsieur Philippe WEISSER, Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Alain VIOTTI, Monsieur Franck GALBERT, Monsieur Mike CASTRO- DEMARIA, Madame Chantal CHASSERIAUD.

EXCUSES :

Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, représentée par Madame Michèle TABAROT ; Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur Yves PIGRENET.



DÉLIBÉRATION n° 2 : Rapport d'activités de l'année 2021 du Musée Bonnard.

Les deux années qui viennent de s'écouler ont mis à mal le travail de plus de 10 années pour faire du musée Bonnard un des lieux incontournables de la Côte d'Azur.

Pendant la pandémie, comme toutes les institutions culturelles, le musée a été fermé longtemps mais dès que cela a été possible, il a pu être proposé des expositions de grandes qualités comme les deux qui viennent de célébrer les 10 ans du musée, avec des prêts importants tels que ceux du musée d'Orsay, notre partenaire privilégié mais aussi du musée national d'Art moderne - Centre Pompidou, de la Tate à Londres ou encore de grandes collections privées. Il s'agissait de *Face à face. L'Autoportrait de Cézanne à Bonnard* et de *Balthus, Bazaine, Rothko. Les Enfants de Bonnard*.

Si la fréquentation n'a pas été celle que l'on avait l'habitude d'enregistrer durant ces périodes, le redémarrage est sensible ; ces deux grandes expositions qui ont fasciné et interpellé le public, ont permis de porter un autre regard sur de l'œuvre de Bonnard qui a marqué de très nombreux peintres depuis les années 30 jusqu'à aujourd'hui. Un point significatif est le don par la veuve de l'artiste, de 5 œuvres (3 peintures et 2 dessins) du peintre japonais Tchuta Kimura arrivé en France dans les années 60 et qui a peint avec l'œuvre de Bonnard en miroir, tout en ayant sa propre personnalité. Il a vécu comme Bonnard entre Paris et le Midi (à La Roquette - sur -Siagne, plus précisément). Le Grand département (le Centre Pompidou) a d'ores et déjà donné son avis favorable pour cette donation, d'autant qu'à notre suite ils ont sollicité Mme Kimura pour bénéficier à leur tour de dons de cet artiste. Ces œuvres passeront ensuite le 8 avril devant le Conseil scientifique d'acquisition des musées de France puis après son avis, devant le prochain Conseil municipal de notre ville.

En plus de 10 ans le musée Bonnard s'est forgé une excellente réputation en France comme à l'étranger, ce qui lui a permis d'établir un partenariat avec le Mitsubishi Ichigokan Museum de Tokyo en 2019-2020 dont nous avons déjà parlé ; l'exposition que nous avons organisée pour eux – *Bonnard les Nabis et l'enfance* a pu avoir lieu à Tokyo en février 2020 mais n'a pu se tenir au musée Bonnard comme prévu à l'été 2020 à cause de la crise sanitaire. Aussi cette exposition aura lieu à compter du 2 juillet 2022.

Mais avant cet événement très attendu, nous avons contracté un accord avec un grand collectionneur ami et mécène du musée depuis l'origine, pour montrer toute sa collection de Félix Vallotton – une quinzaine de peintures et près d'une centaine de gravures sur bois très importantes. Vallotton était un grand ami de Bonnard, nabi comme lui dans sa jeunesse, ils conserveront des liens jusqu'à la fin de la vie du peintre suisse en 1925.

Ce collectionneur dont nous avons également présenté en 2013 puis en 2014 certains axes de sa collection, a souhaité poursuivre son aide envers le musée ; ainsi dans le cadre de cette exposition *Vallotton en noir et en couleur*, il participe à hauteur de 50.000 €. Décédé depuis ce contrat de partenariat, ce sont ses deux enfants qui aujourd'hui, œuvrent auprès de nous et font perdurer sa mémoire. L'exposition a été inaugurée 12 mars avec un grand succès public : près de 900 personnes étaient au rendez-vous.

Revenons à l'exposition d'été : *Bonnard les Nabis et l'enfance*. Le musée d'Orsay prête deux œuvres majeures peut-être trois. Mais aussi la National Gallery de Washington, le Hammer Museum de Los Angeles ou encore le Flint Museum, etc ainsi que de nombreux collectionneurs privés de Suisse et d'Europe.

Les artistes représentés autour de Bonnard seront Maurice Denis, Vuillard, Vallotton, Ibels, Maillol, etc.

Enfin, le musée poursuit la mise en valeur de ses collections par des prêts importants. Le musée Bonnard était présent, aux côtés d'institutions prestigieuses comme le musée d'Orsay, à la grande exposition Bonnard que lui a consacré le **musée de Grenoble**, avec *Bonnard, les couleurs de la lumière*. 2 œuvres majeures de nos collections y ont été exposées jusqu'en janvier 2022. Il s'agissait de :

- *Vue du Cannet, 1925*

- *Paysage soleil couchant, 1923*

Puis dans le cadre des manifestations d'Hommage à Marcel Proust, le musée a participé à l'exposition *Marcel Proust. Un roman parisien* au **musée Carnavalet à Paris** avec le prêt du paravent *La Promenade des nourrices. Frise de fiacres, 1897* qui se tient jusqu'au 10 avril 2022.

2. Le projet Bellevue : création d'un cheminement piétonnier.

La rue Saint-Sauveur est l'artère principale du centre historique du Cannet.

Depuis 1995, une vaste opération de réhabilitation du quartier a été lancée notamment par :

- le réaménagement de la voirie désormais beaucoup plus qualitative,
- le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui a permis d'aider à la rénovation de plus d'une centaine de logements,
- la reprise en régie du parking Saint-Sauveur dont les tarifs sont désormais accessibles, ce qui a permis d'augmenter de manière conséquente sa fréquentation,
- l'installation des caméras de vidéo protection,

- plus récemment, à la demande des riverains, l'implantation d'un contrôle d'accès qui permet de sécuriser les piétons et de limiter les circulations de véhicules,
- le développement d'un programme de festivités régulier et varié avec l'organisation de fêtes et de concerts sur la place Bellevue.

Par ailleurs, pour que le Vieux Cannet conserve ses atouts de centre historique, il fallait aussi dynamiser le tissu économique. Nous l'avons fait en favorisant l'accueil d'artistes et d'artisans d'art. Nous avons également souhaité l'installation d'établissements de restauration de qualité, ce qui a favorisé notre activité touristique. Le Vieux Cannet est désormais un quartier attractif et recherché qui reste cependant éloigné des grands axes de circulation.

Le musée Bonnard, avec ses 45 000 visiteurs par an (plus de 420 000 depuis son inauguration le 26 juin 2011) est devenu un incontournable du Département en termes de visites touristiques.

Ainsi, développer le lien entre ces deux pôles d'attractivités, le musée Bonnard et le centre historique, paraît dès lors comme une évidence. Ce lien, déjà mis en œuvre quotidiennement par l'Office de Tourisme qui offre des visites guidées du centre historique deux fois par jour en été et spécifiques toute l'année (semaine des métiers d'arts, semaine bleue, Journées Européennes du Patrimoine) doit être renforcé.

C'est la raison pour laquelle les travaux de création de cette liaison ont démarré fin 2021. Ils consistent en la création d'un passage pour piétons entre le boulevard Sadi Carnot et la place Bellevue, jalonné par des jardins aménagés et arborés, avec un traitement soigné des espaces minéralisés.

Cette création constituera un véritable trait d'union entre le Musée et les artisans et commerçants du cœur historique du Cannet. En outre, la réalisation d'un ascenseur vitré permettra de franchir le plus gros palier entre la place Bellevue et les jardins de la Villa Cyclamen

Cette première phase devrait se terminer en mai 2022, une seconde phase suivra en 2023. Outre la réhabilitation de la villa Cyclamens pour accueillir une brasserie et un salon de thé, cette phase consistera en la mise en place de 2 autres ascenseurs entre la rue des prés et la villa (dans la guinguette du COS) puis entre les 2 niveaux de la villa pour disposer d'une accessibilité PMR totale entre le boulevard Sadi Carnot et la place Bellevue.

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

-prendre acte du présent rapport d'activités et du projet de programmation à venir du Musée Bonnard.

L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

Pour la Présidente empêchée
Le Directeur du GIP



François LUPPINO

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage
au siège social du GIP
le 4 Avril 2022
et de la réception en Préfecture
le 4 Avril 2022

Le Directeur
François LUPPINO



GIP

Résumé de l'acte

006-130023609-20220401-AGGIPD2-DE

Numéro de l'acte : AGGIPD2
Date de décision : vendredi 1 avril 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Assemblée Générale n°10 en date du 1 avril 2022 - Délibération n°2 : Rapport d'activités de l'année 2021 du Musée Bonnard
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 04/04/2022
Numéro AR : 006-130023609-20220401-AGGIPD2-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 2 RAPPORT ACTIVITES MUSEE.pdf

Pièces jointes :

99_DE-PJ DELIB 2- BILAN MUSEE.pdf

Historique :

04/04/22 15:26	En cours de création	
04/04/22 15:30	En préparation	Patricia SOLER
04/04/22 15:30	Reçu	Patricia SOLER
04/04/22 15:31	En cours de transmission	
04/04/22 15:34	Transmis en Préfecture	
04/04/22 15:38	Accusé de réception reçu	

**DEPARTEMENT
DES ALPES
MARITIMES**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**ARRONDISSEMENT
DE GRASSE**

GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet

Extrait du Registre des Délibérations de l'Assemblée Générale
SEANCE DU VENDREDI 1er AVRIL 2022

L'Assemblée Générale du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoquée en date du jeudi 17 Mars 2022 s'est réunie au « Lounge B'Arts », sous la présidence de Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Yves PIGRENET, Monsieur Philippe WEISSER, Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Alain VIOTTI, Monsieur Franck GALBERT, Monsieur Mike CASTRO- DEMARIA, Madame Chantal CHASSERIAUD.

EXCUSES :

Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, représentée par Madame Michèle TABAROT ; Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur Yves PIGRENET.



DÉLIBÉRATION n°3 : Rapport d'activités de l'année 2021 de la salle de La Palestre.

Bilan 2021

En mars 2020, la profession du spectacle vivant a connu un arrêt total.

Les différents concerts et les spectacles prévus avait fait l'objet d'un report en fin d'année 2021 et en 2022.

Sur l'ensemble des dates, seuls 2 spectacles ont été annulés : le Ballet Casse-Noisette et le concert du groupe TRYO.

Dans cet intervalle, la Ville a décidé d'entreprendre des travaux d'améliorations des conditions d'accueil du public.

De plus, La Palestre a su démontrer toute son utilité dans des situations de crises et faire face à de nouveaux enjeux dans cette période si singulière que nous vivons, en accueillant le Centre de Vaccination qui a figuré parmi les plus importants du Département.

Dernièrement, elle a encore montré toute son efficacité en accueillant les dons en faveur du peuple Ukrainien et en organisant la logistique d'un convoi humanitaire pour aller récupérer 42 personnes, femmes et enfants précipités malgré-eux dans l'horreur de la guerre.

Depuis le 1er janvier 2021, La Palestre a intégré le GIP.

Au cours du CA du 30 juillet dernier, **une délibération a permis d'actualiser les conventions** qui sont conclues, d'une part avec les producteurs, et d'autre part avec les diffuseurs / loueurs, ainsi que les tarifs car ils dataient de 2012.

Pendant que le Centre de Vaccination occupait les locaux, La Palestre a poursuivi son travail de commercialisation auprès des différents professionnels pour préparer les saisons à venir.

Après 18 mois d'absence, La Palestre renoue officiellement avec le public et amorce une reprise d'activité le 16 septembre avec le spectacle de l'humoriste Jarry qui s'est déroulé devant plus de 1.200 personnes.

Ont suivi les représentations de :

- Dany Brillant le 06/11
- Noëlle Perna / Mado la Niçoise *-report de date-* le 26/11
- Patrick Fiori le 08/12
- Le Noël du COS le 18/12

Toutes, parfaitement organisées dans le respect des règles sanitaires.

Malgré cette reprise d'activité, le contexte s'annonce encore difficile pour 2022 voire 2023.

En effet, malgré la lente levée des restrictions après deux années de dures sanctions, le monde du spectacle reste en souffrance.

Il garde encore les stigmates de cette crise sans précédent.

Le pass vaccinal, le port du masque et la distanciation physique n'ont pas rendu confiant le public qui n'est toujours pas au rendez-vous rendant la situation économique de ce secteur instable.

Pour autant, La Palestre travaille continuellement pour proposer une programmation de haut niveau et mettre en avant sa particularité avec des événements pluri disciplinaires et faire preuve de réactivité comme ce fut le cas dernièrement avec l'organisation de l'exposition éphémère de dinosaures qui a reçu plus de 5.000 visiteurs.

Le Programme se poursuivra ainsi pour les mois à venir :

2022

Avril

- 02 Tony Carreira
- 16 Jean-Pax Mefret

Mai

- 24 Ines Reg
- 28 Gaël Faye

Juin

- 03 D'pendanse *-report de date-*

Octobre

- 11 Yannick Noah
18 Lara Fabian -report de date-

Novembre

- 19 Patrick Bosso
26 Sheila

Décembre

- 11 Angelina -report de date-

Une **soirée privée** sera organisée le 4 mai avec une occupation de salle du 02 au 05.

2023

Déjà confirmé

- Février** Exposition Ephémère Dinosaures
(5 jours pendant les vacances d'Hiver)
18 Mars Concert hommage à JP Belmondo
avec l'Orchestre philharmonique de Prague
14 Avril Veronic Dicaire

D'autres options sont en cours d'étude pour 2022 et 2023.

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

-prendre acte du présent rapport d'activités.

L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage

au siège social du GIP

le 4 Avril 2022
et de la réception en Préfecture

le 4 Avril 2022

Le Directeur
François LUPPINO

Pour la Présidente empêchée
Le Directeur du GIP


François LUPPINO

Résumé de l'acte

006-130023609-20220401-AGGIPD3-DE

Numéro de l'acte : AGGIPD3
Date de décision : vendredi 1 avril 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Assemblée Générale n°10 en date du 1 avril 2022 - Délibération N°3 : Rapport d'activités de l'année 2021 de la salle de La Palestre
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 04/04/2022
Numéro AR : 006-130023609-20220401-AGGIPD3-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 3 RAPPORT ACTIVITES LA PALESTRE.pdf

Historique :

04/04/22 15:31	En cours de création	
04/04/22 15:32	En préparation	Patricia SOLER
04/04/22 15:32	Reçu	Patricia SOLER
04/04/22 15:33	En cours de transmission	
04/04/22 15:34	Transmis en Préfecture	
04/04/22 15:38	Accusé de réception reçu	

**DEPARTEMENT
DES ALPES
MARITIMES**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**ARRONDISSEMENT
DE GRASSE**

GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet

Extrait du Registre des Délibérations de l'Assemblée Générale
SEANCE DU VENDREDI 1er AVRIL 2022

L'Assemblée Générale du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoquée en date du jeudi 17 Mars 2022 s'est réunie au « Lounge B'Arts », sous la présidence de Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Yves PIGRENET, Monsieur Philippe WEISSER, Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Alain VIOTTI, Monsieur Franck GALBERT, Monsieur Mike CASTRO- DEMARIA, Madame Chantal CHASSERIAUD.

EXCUSES :

Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, représentée par Madame Michèle TABAROT ; Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur Yves PIGRENET.



DÉLIBÉRATION n° 4 : Rapport d'activités de l'année 2021 des cinémas de la Ville du Cannet.

En 2020 en raison de la crise sanitaire, et la fermeture des deux salles pendant près de 6 mois cumulés, suite aux mesures nationales, la plupart des opérations prévues en 2020 n'avaient pu être mises en place.

Malgré ceci, les deux cinémas, le Cannet Toiles et le Cinétoile, avaient accueilli plus de 10.500 spectateurs pour près de 170 jours d'ouverture.

En 2021, avec la poursuite de la crise sanitaire, la fermeture des deux salles s'est poursuivie jusqu'à fin mai.

Les salles ont rouvert le mercredi 2 juin provoquant un engouement légitime dû à des mois de fermeture.

Au final, les deux cinémas gérés par le GIP depuis le 1^{er} janvier 2021 ont accueilli près de 10.000 spectateurs (précisément 9952) malgré plus de 50 jours d'ouverture en moins par rapport à 2020 (120 au total).

Le taux de remplissage des salles (20,5%) est largement supérieur à la moyenne nationale (environ 16%).

--

Au-delà de ces chiffres, l'année 2021 aura également permis de proposer lors du dernier trimestre 2021 :

- 26 séances scolaires pour les dispositifs **École et Cinéma** et **Collège et cinéma**,
- 4 séances scolaires privées
- 18 séances pour les centres aérés.

- Quatre séances de **Ciné Passion** (film+ débat) :

- **La nuit des rois** (Cannet Toiles)
- **La Boîte noire** (Cinétoile)
- **Tout s'est bien passé** (Cannet Toiles)
- **Le Discours** (Cinétoile)

- Quatre séances organisées en partenariat avec l'Association **Ciné Croisette** dans le cadre de la rétrospective Festival de Cannes 1951 :

- **All about Eve** (Cinétoile)
- **Miracle à Milan** (Cinétoile)
- **Une place au soleil** (Cinétoile)

- **Juliette où la clé des songes** (Cannet Toiles)

- Deux séances spéciales en hommage à Jean-Paul Belmondo :

- **Pierrot le Fou** (Cinétoile)
- **Un singe en hiver** (Cannet Toiles)

- Une séance dans le cadre de **La semaine Bleue** :

- **A bout de souffle** (Cinétoile)

- Enfin, en toute fin d'année, le Comité des Oeuvres sociales du Cannet a organisé sa traditionnelle séance de Noël le samedi 18 décembre à la Palestre.

Cent soixante-quatre personnes ont ainsi pu assister à la projection du dernier Walt Disney **Encato**.

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

- **prendre acte de rapport d'activités.**

L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage
au siège social du GIP
le 4 Avril 2022
et de la réception en Préfecture
le 4 Avril 2022

Pour la Présidente empêchée
Le Directeur du GIP

François LUPPINO

Le Directeur
François LUPPINO

Résumé de l'acte

006-130023609-20220401-AGGIPD4-DE

Numéro de l'acte : AGGIPD4
Date de décision : vendredi 1 avril 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Assemblée Générale n°10 du 1 avril 2022 -
Délibération n°4 : rapport d'activités de l'année
2021 des cinémas de la Ville du Cannet
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 04/04/2022
Numéro AR : 006-130023609-20220401-AGGIPD4-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 4 RAPPORT ACTIVITES
CINEMAS.pdf

Historique :

04/04/22 15:32	En cours de création	
04/04/22 15:34	En préparation	Patricia SOLER
04/04/22 15:34	Reçu	Patricia SOLER
04/04/22 15:34	En cours de transmission	
04/04/22 15:36	Transmis en Préfecture	
04/04/22 15:39	Accusé de réception reçu	

**DEPARTEMENT
DES ALPES
MARITIMES**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**ARRONDISSEMENT
DE GRASSE**

GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet

Extrait du Registre des Délibérations de l'Assemblée Générale
SEANCE DU VENDREDI 1er AVRIL 2022

L'Assemblée Générale du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoquée en date du jeudi 17 Mars 2022 s'est réunie au « Lounge B'Arts », sous la présidence de Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Yves PIGRENET, Monsieur Philippe WEISSER, Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Alain VIOTTI, Monsieur Franck GALBERT, Monsieur Mike CASTRO- DEMARIA, Madame Chantal CHASSERIAUD.

EXCUSES :

Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, représentée par Madame Michèle TABAROT ; Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur Yves PIGRENET.



DÉLIBÉRATION n°5 : Rapport d'activités de l'année 2021 de l'EPIC Office de Tourisme et bilan de la 1^{ère} édition de l'Urban Trail du Cannet.

1) Bilan de l'Urban Trail

Le GIP a été partie prenante de l'organisation, par la Ville du Cannet, de son premier Urban Trail, le dimanche 5 septembre 2021.

Le Conseil d'Administration a voté, à l'unanimité, un partenariat entre la Ville et le GIP pour optimiser l'organisation.

Chaque parcours (3 niveaux de difficulté) a permis aux participants de découvrir les attraits touristiques, patrimoniaux et culturels de notre ville. Les coureurs ont pu notamment parcourir les jardins du musée Bonnard.

Du fait de son succès, cet évènement s'inscrit, d'ores et déjà, dans le cadre des courses classiques ouvertes au grand public et vient compléter l'offre de tourisme, à caractère sportif, du Département.

Le GIP et l'Office de Tourisme (OT) ont contribué à l'organisation de cet évènement en mettant en place plusieurs actions de valorisation de notre destination, en amont de la course, pendant et après.

Il est donc opportun de dresser aujourd'hui un bilan qui s'avère très positif (cf article de presse).

Urban Trail : fiche de bilan

1^{ère} édition de l'URBAN TRAIL du Cannet

Principe :

- **Plusieurs courses sur un parcours urbain en centre-ville et sur route ouverte.**
- **La circulation des véhicules n'est pas interrompue et les parcours sont balisés et fléchés.**
- **Un évènement sportif qui sert de support à la découverte touristique, patrimoniale.**
- **Une course de ville dans des endroits insolites.**

Co - Organisateur de la course

RUNNING06

Domaine d'intervention : fléchage, balisage, gestion des temps de parcours, classement des participants.

Organisation Ville :

Une manifestation Ville et inter-services.
GIP / Musée Bonnard / Office de Tourisme.

Nombre de participants : 374

Typologie des participants

Un évènement grand public :

316 non-licenciés soit 84 % des inscrits.

-Hommes : 244

-Femmes : 130

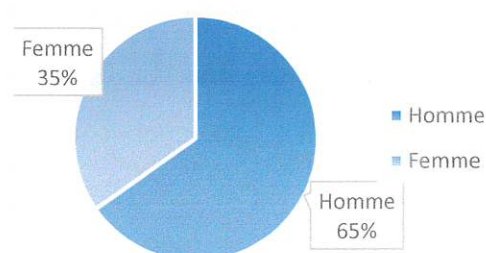
-Age moyen = 40 ans

Retombées sportives :

- Inscription aux calendriers des courses locales.
- Prix intercourses avec les urban trails de Mougins et de Mandelieu = challenge intercommunal, les 3 médailles des finishers se complètent entre-elles.

Retombées extra-sportives

- **Visibilité dans le monde des sportifs :**
 - Positionnement de la course = **course de la rentrée.**
 - Parcours 5 kms et course enfants qui en font **un évènement familial.**
 - Une difficulté de dénivelé du fait de la typologie du parcours qui en fait un terrain de jeu pour les **sportifs aguerris.**



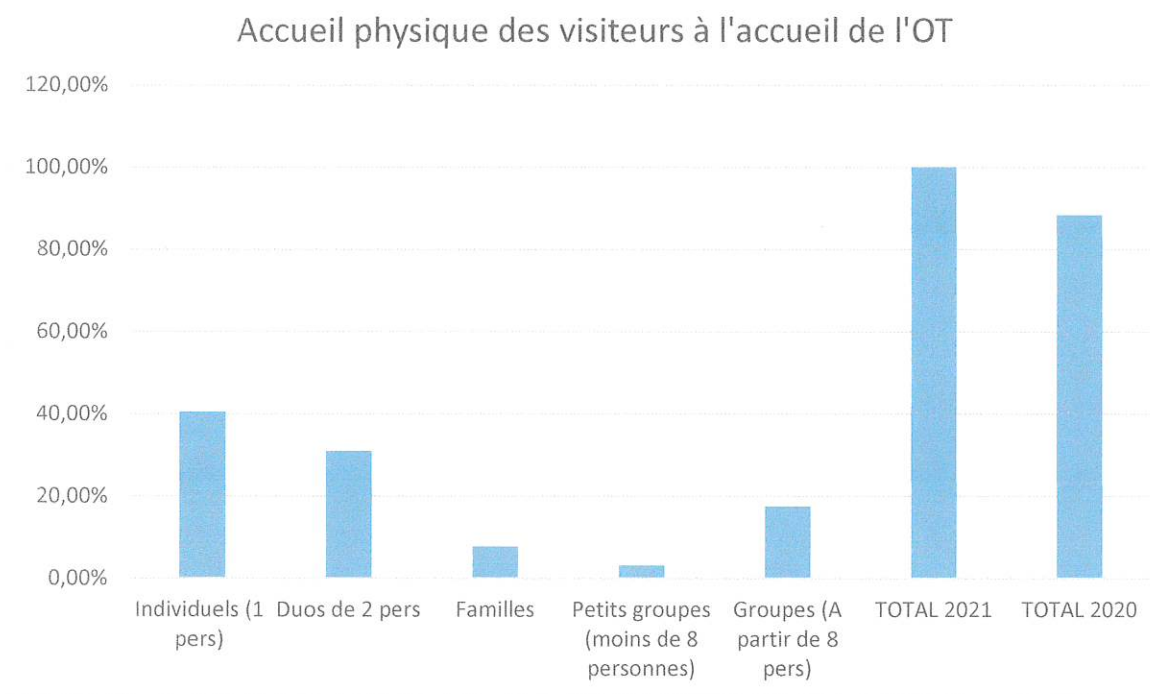
- **Visibilité et notoriété pour la ville du Cannet :**

- L'évènement de la rentrée.
- Le sport comme vecteur d'image pour la Ville du Cannet.
- Une communication grand public (Affichage, réseaux-sociaux...)

2) **Bilan de la saison de l'Office de Tourisme**

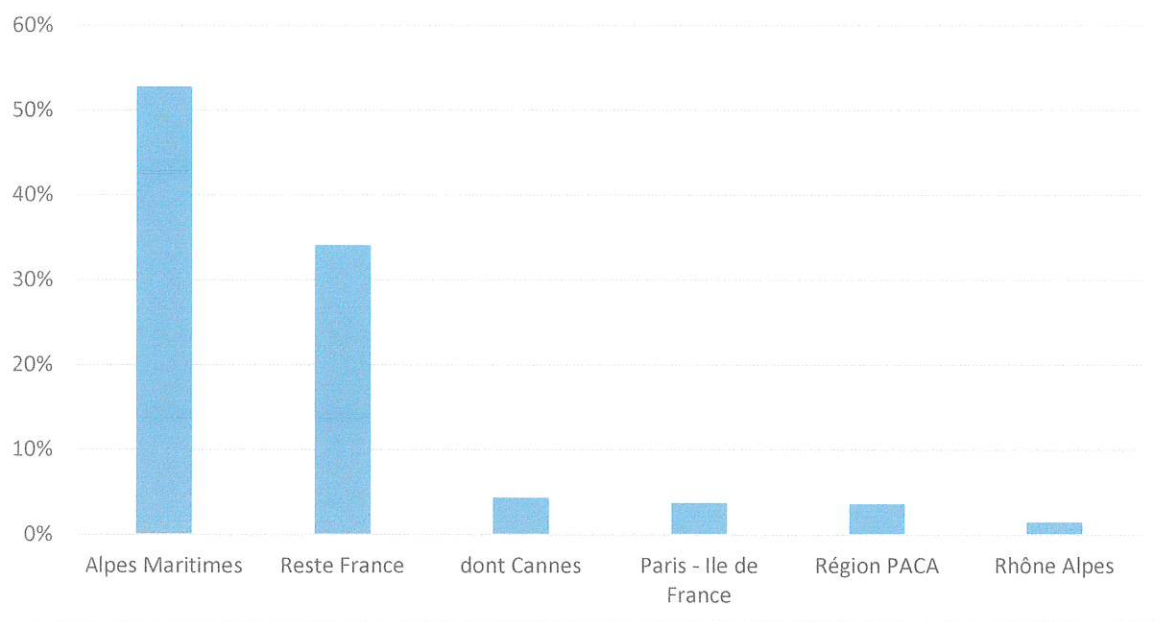
Un été de reprise d'activité :

Typologie visiteurs à l'accueil des bureaux de l'OT



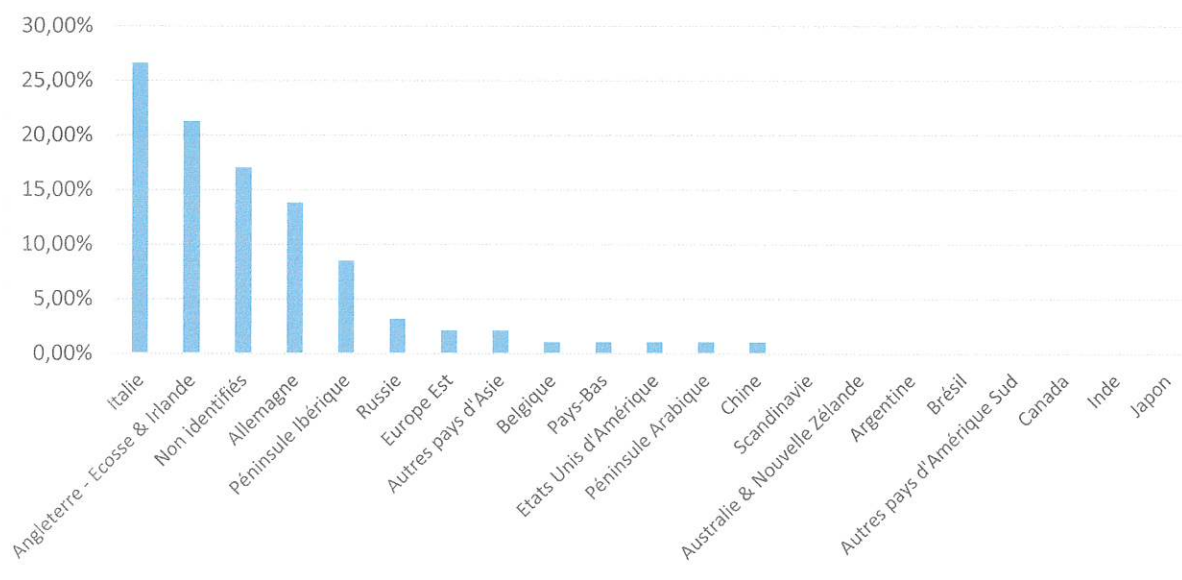
Provenance nationale des visiteurs

Provenance nationale des visiteurs



Provenance internationale

Provenance internationale des visiteurs



Données internationales

TRANSACTIONS COURANTES - POSTE VOYAGES, ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE, RECETTES, DÉPENSES ET SOLDE
MENSUEL DE LA FRANCE VIS-À-VIS DU RESTE DU MONDE - SÉRIE BRUTE, NON CVS EN MDS

		juil. 2020	août 2020	sept. 2020	oct. 2020	nov. 2020	déc. 2020	janv. 2021	févr. 2021	mars 2021	avr. 2021	mai 2021	juin 2021	juil. 2021
Recettes	Mensuel en Md€	4,2	4,3	2,8	2,0	1,2	1,9	1,4	1,2	1,3	1,5	1,7	2,8	5,1
	Evol. en % versus n-1	-45,7%	-40,6%	-51,1%	-53,6%	-65,8%	-51,7%	-58,4%	-61,0%	-24,1%	91,5%	62,5%	38,3%	21,3%
	Evol. en % versus n-2							-57,1%	-59,1%	-61,7%	-68,4%	-60,7%	-49,2%	-34,2%
	Cum. de janv. à juil. en Md€	16,2	20,5	23,4	25,4	26,6	28,5	1,4	2,6	4,0	5,4	7,1	9,9	15,0
	Evol. en % versus n-1	-49,0%	-47,5%	-47,9%	-48,5%	-49,6%	-49,7%	-58,4%	-59,6%	-52,0%	-39,8%	-29,1%	-17,9%	-7,8%
	Evol. en % versus n-2							-57,1%	-58,0%	-59,4%	-62,3%	-61,9%	-59,0%	-53,0%
Dépenses	Mensuel en Md€	2,3	3,0	2,3	2,0	1,4	1,5	1,2	1,3	1,6	1,6	2,1	2,4	3,0
	Evol. en % versus n-1	-50,4%	-51,4%	-44,7%	-44,7%	-55,1%	-45,4%	-54,0%	-58,8%	-33,4%	82,8%	102,3%	41,9%	30,6%
	Evol. en % versus n-2							-54,2%	-55,8%	-52,6%	-61,7%	-46,2%	-34,4%	-35,3%
	Cum. de janv. à juil. en Md€	14,1	17,1	19,4	21,4	22,8	24,3	1,2	2,5	4,1	5,7	7,8	10,2	13,2
	Evol. en % versus n-1	-44,2%	-45,7%	-45,5%	-45,5%	-46,2%	-46,1%	-54,0%	-56,6%	-49,9%	-37,3%	-22,9%	-13,5%	-6,4%
	Evol. en % versus n-2							-54,2%	-55,0%	-54,1%	-56,5%	-54,1%	-50,6%	-47,8%
Solde	Mensuel en Md€	1,9	1,2	0,6	0,0	-0,2	0,4	0,2	-0,1	-0,2	-0,1	-0,4	0,3	2,1
	Evol. en % versus n-1	-38,8%	29,2%	-66,7%	-96,4%	-163,2%	-66,0%	-72,2%	22,5%	60,0%	-12,8%	-391,7%	17,3%	10,1%
	Evol. en % versus n-2							-67,9%	-31,8%	-255,3%	-119,7%	-190,8%	-80,9%	-32,7%
	Cum. de janv. à juil. en Md€	2,2	3,4	4,0	4,0	3,8	4,2	0,2	0,1	-0,2	-0,3	-0,7	-0,3	1,8
	Evol. en % versus n-1	-67,4%	-55,1%	-57,2%	-60,2%	-63,6%	-63,8%	-72,2%	-86,3%	-446,7%	-434,7%	-1675,7%	-232,1%	-17,5%
	Evol. en % versus n-2							-67,9%	-85,5%	-119,9%	-119,8%	-137,4%	-109,3%	-73,1%

Source : Banque de France

Pour le mois de juillet 2021 :

Une augmentation de 21 % des recettes liées au tourisme international comparativement à 2020.

RECETTES DU TOURISME INTERNATIONAL EN FRANCE, DANS LES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS, AUX ÉTATS-UNIS ET EN CHINE VIS-À-VIS DU RESTE DU MONDE EN 2020 ET À FIN JUIN 2021

		Année 2020	1er trimestre 2021	avr-21	mai-21	juin-21	2ème trimestre 2021
France	en Md€	28,5	4,0	1,5	1,7	2,8	6,0
	évol. en % vs N-1	-49,7%	-52,0%	+91,5%	+62,5%	+38,3%	+55,6%
	évol. en % vs N-2			-59,4%	-68,4%	-60,7%	-58,8%
Espagne	en Md€	16,2	1,2	0,6	1,2	2,0	3,8
	évol. en % vs N-1	-77,3%	-87,1%	-	-	-	-
	évol. en % vs N-2		-90,1%	-90,0%	-81,4%	-73,0%	-80,7%
Italie	en Md€	17,3	1,2	0,5	0,8	1,4	2,7
	évol. en % vs N-1	-60,9%	-73,1%	+46,6%	+62,4%	+36,4%	+44,9%
	évol. en % vs N-2		-82,4%	-86,5%	-80,6%	-69,4%	-77,9%
Allemagne	en Md€	19,3	2,5	0,9	1,1	1,4	3,4
	évol. en % vs N-1	-48,2%	-63,4%	+22,1%	+32,6%	+20,4%	+24,6%
	évol. en % vs N-2		-68,0%	-70,6%	-65,7%	-57,2%	-64,4%
Royaume-Uni	évol. en % vs N-1	-64,2%	-46,1%	nd	nd	nd	nd
	évol. en % vs N-2		-63,0%	nd	nd	nd	nd
Etats-Unis	évol. en % vs N-1	-63,5%	-63,6%	+0,7%	+16,2%	+33,0%	+16,1%
	évol. en % vs N-2		-73,7%	-70,5%	-67,4%	-65,1%	-67,6%
Chine	évol. en % vs N-1	-51,9%	-46,0%	-22,6%	-30,8%	-42,8%	-33,0%
	évol. en % vs N-2		-66,7%	-69,1%	-67,2%	-64,5%	-67,0%

Source : Banque de France, Banco de España, Banca d'Italia, Deutsche Bundesbank, Office for National Statistics, US Bureau of Economic Analysis, State Administration of Foreign Exchange

-Une situation en France moins dégradée comparativement aux autres grand pays touristiques.

-Une meilleure résistance car moins dépendante des déplacements aériens.

Données nationales

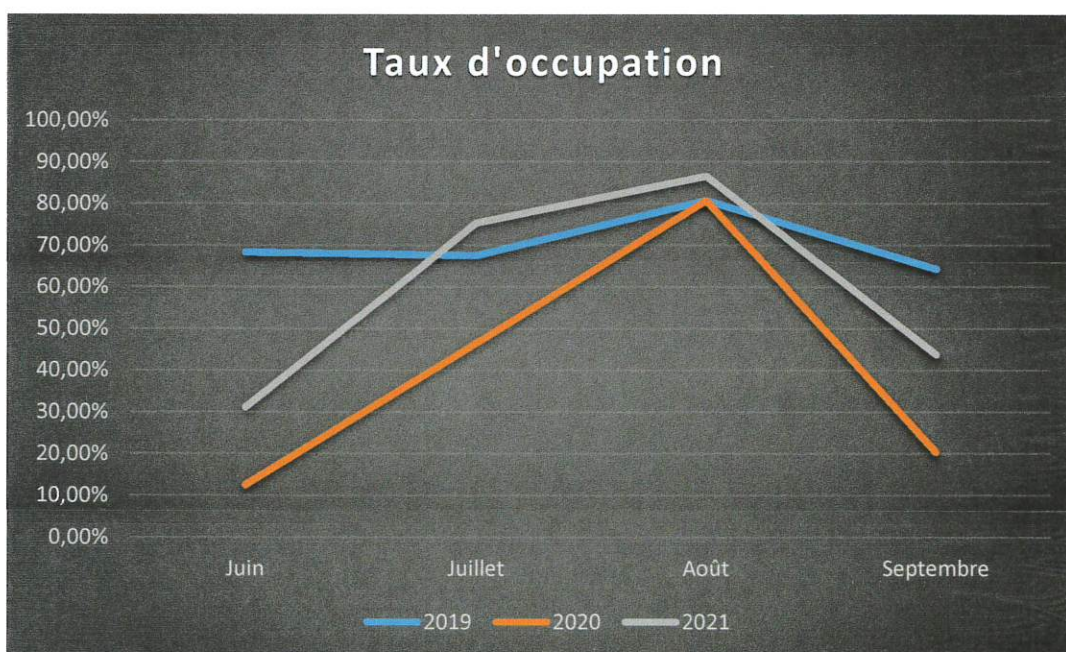
PERFORMANCES DE L'HÔTELLERIE PRINCIPALEMENT DE CHAÎNES EN JUILLET 2021
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE PAR RÉGIONS

	Taux d'occupation			Prix moyen			RevPAR		
	en %	évol. vs N-1 (pts)	évol. vs N-2 (pts)	en € HT	évol. vs N-1 (%)	évol. vs N-2 (%)	en € HT	évol. vs N-1 (%)	évol. vs N-2 (%)
France métropolitaine	54,9%	+13,2	-21,3	94,7	+15,3%	-3,8%	52,0	+51,7%	-30,7%
Ile-de-France (inc. Paris)	38,4%	+16,3	-41,9	92,9	+20,8%	-19,9%	35,7	+110,0%	-61,6%
Paris (intra muros)	37,1%	+21,4	-48,0	128,9	+20,9%	-20,1%	47,8	+185,3%	-65,2%
Île-de-France (hors Paris)	39,4%	+12,4	-37,3	66,7	+4,9%	-14,3%	26,3	+53,2%	-55,9%
Régions	63,1%	+11,2	-11,0	95,3	+14,4%	+6,8%	60,1	+39,2%	-9,0%
Auvergne-Rhône Alpes	61,8%	+13,3	-11,7	76,6	+6,3%	-6,9%	47,3	+35,5%	-21,6%
Bourgogne-Franche Comté	64,8%	+12,1	-11,6	68,4	+4,2%	+4,3%	44,3	+28,1%	-11,6%
Bretagne	64,6%	+6,6	-7,2	87	+4,8%	+10,6%	56,2	+16,6%	-0,6%
Centre-Val de Loire	65,3%	+10,8	-7,9	69,6	+5,1%	+3,1%	45,5	+25,9%	-8,0%
Grand-Est	51,2%	+9,5	-21,9	66,4	+2,9%	-4,2%	34,0	+26,3%	-33,0%
Hauts-de-France	49,0%	+5,0	-15,4	69,8	+4,2%	-0,2%	34,2	+16,1%	-24,1%
Normandie	59,0%	+2,0	-14,3	96,8	+1,4%	+9,9%	57,1	+5,0%	-11,7%
Nouvelle-Aquitaine	67,7%	+10,9	-7,0	84	+7,1%	+3,6%	56,8	+27,8%	-6,2%
Occitanie	62,7%	+12,7	-9,7	76,7	+10,1%	+2,7%	48,1	+38,1%	-11,0%
Pays de Loire	64,5%	+11,6	-6,5	84,6	+5,8%	+7,5%	54,6	+28,9%	-2,4%
Provence Alpes Côte d'Azur	74,4%	+17,0	-7,3	160,2	+33,0%	+13,1%	119,3	+72,3%	+3,0%

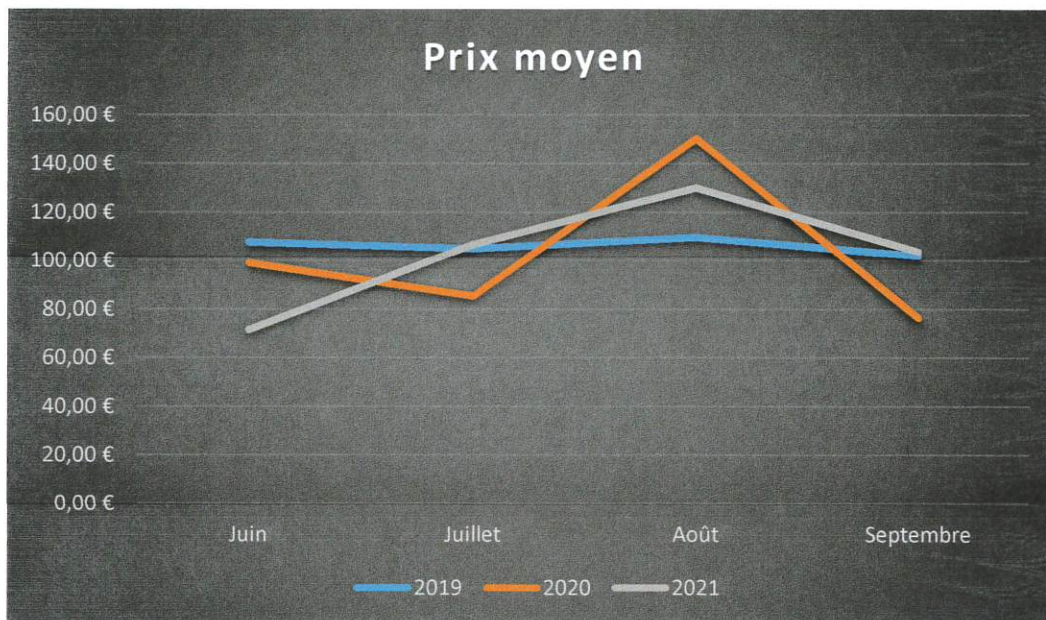
Source : MKG_Destination

Concernant la Région Sud, le taux d'occupation hôtelier est de 74% sur juillet. Il est en hausse de 17 points par rapport à 2020.

Données locales



Taux d'occupation moyen été des Hôtels Le Cannet / Source OT Le Cannet / Mkg



Prix moyen d'une nuitée des Hôtels Le Cannet

Source OT Le Cannet / Mkg

Quelques analyses :

- Des « ailes de saison » en forte baisse dues aux conséquences de la crise sanitaire, période de couvre-feu, restrictions de déplacement...
- Une concentration des flux de visiteurs sur une période plus courte ;
- Un taux d'occupation qui se fait au jour le jour, en last last-minute,
- - 17% de réservations sur les OTA (Online Tourisme Agency : booking, expédia...) car report sur les réservations en direct ;
- Un prix moyen élevé, même si en-dessous de 2019 = maintien d'une clientèle de qualité.

Concernant la restauration

*Au niveau national

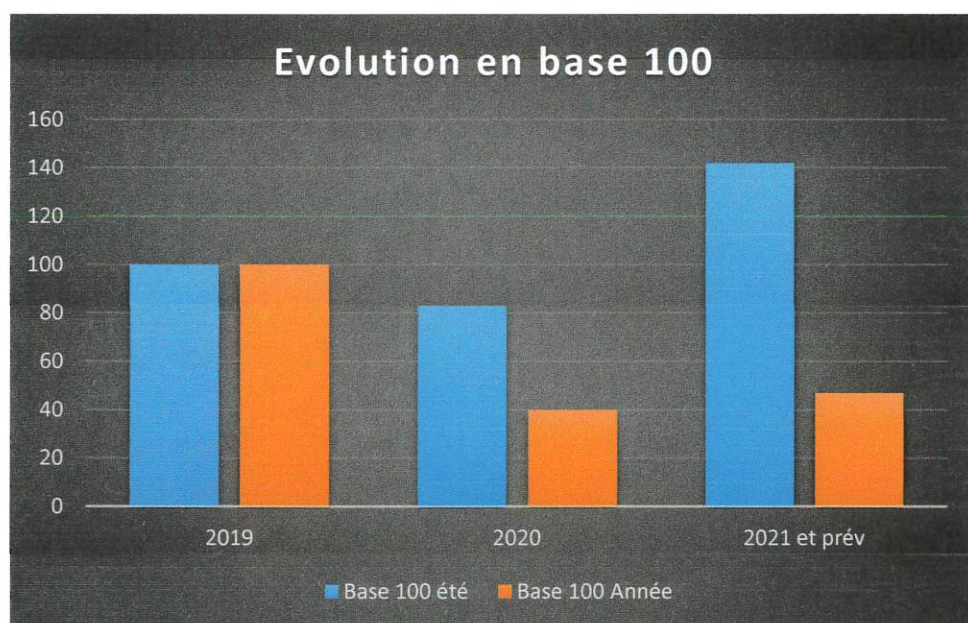
On enregistre **une baisse de 40% de fréquentation** dans les **restaurants «à table »** entre 2020 et 2019.

La restauration rapide (livraison et à emporter) a vu son **chiffre croitre de 25%** sur la même période.

*Au niveau local

Après une année 2020 placée sous le signe d'une crise épidémique mondiale et ses répercussions sur le tissu touristique, la saison d'été 2021 annonce des jours meilleurs.

Les établissements Cannettans ont vu leur **chiffre d'affaire estival croitre de manière très forte**.



Source OT / CA des restaurants cannettans

La proportion du CA estival augmente comparativement à la proportion du CA annuel.

Concernant les restaurants de la place Bellevue :

Après une baisse de 60% du chiffre d'affaire sur 2020 malgré un été intéressant, ils enregistrent une augmentation de leur CA (prévisionnel) 2021.

Pour un CA fait en 12 mois en 2019, ils réalisent le même CA en 7 mois.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène :

- mathématiquement, les restrictions dues au couvre-feu ont réduit l'espace disponible d'ouverture ;
- la montée en gamme (Atelier Joseph et A Casetta) a augmenté le prix moyen payé par les clients ;
- les animations musicales d'été (de mai à septembre) ont créé un phénomène de rendez-vous, avec de la belle clientèle du bassin qui s'y retrouvent ;
- la préservation, la mise en valeur et la sécurisation du Vieux-Cannet comme écrin idéal pour la clientèle locale et les touristes de passage sur notre commune.

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

- **prendre acte du présent rapport d'activités de l'Office de Tourisme et du bilan de la 1^{ère} édition de l'Urban Trail du Cannet**

L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage

au siège social du GIP

le 6 Avril 2022

et de la réception en Préfecture

le 6 Avril 2022

Le Directeur
François LUPPINO



GIP

Pour la Présidente empêchée
Le Directeur du GIP



François LUPPINO

Résumé de l'acte

006-130023609-20220401-AGGIPD5-DE

Numéro de l'acte : AGGIPD5
Date de décision : vendredi 1 avril 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Assemblée Générale n°10 en date du 1er avril 2022 - Délibération n°5 : rapport d'activités de l'année 2021 de l'EPIC Office de Tourisme et bilan de la 1ère édition de l'Urban Trail du Cannet
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 04/04/2022
Numéro AR : 006-130023609-20220401-AGGIPD5-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 5 RAPPORT ACTIVITES OT.pdf

Historique :

04/04/22 15:34	En cours de création	
04/04/22 15:39	En préparation	Patricia SOLER
04/04/22 15:39	Reçu	Patricia SOLER
04/04/22 15:40	En cours de transmission	
04/04/22 15:40	Transmis en Préfecture	
04/04/22 15:53	Accusé de réception reçu	

**DEPARTEMENT
DES ALPES
MARITIMES**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**ARRONDISSEMENT
DE GRASSE**

GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet

Extrait du Registre des Délibérations de l'Assemblée Générale
SEANCE DU VENDREDI 1er AVRIL 2022

L'Assemblée Générale du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoquée en date du jeudi 17 Mars 2022 s'est réunie au « Lounge B'Arts », sous la présidence de Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Yves PIGRENET, Monsieur Philippe WEISSER, Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Alain VIOTTI, Monsieur Franck GALBERT, Monsieur Mike CASTRO- DEMARIA, Madame Chantal CHASSERIAUD.

EXCUSES :

Madame Suzanne BLONDEAU-MENACHE, représentée par Madame Michèle TABAROT ;
Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur Yves PIGRENET.



DÉLIBÉRATION n°6 : Local Paris – Partenariat avec la Ville de Vallauris

Le musée **Bonnard**, unique musée au monde dédié à Pierre Bonnard, a permis de donner une visibilité culturelle et touristique forte au territoire cannetan. Depuis son ouverture en 2011, plus de 420 000 visiteurs venus du monde entier ont découvert ses collections et ses expositions.

Le Cannet se positionne désormais de plus en plus en véritable destination touristique et permet d'afficher des résultats très probants en la matière.

Aujourd'hui :

- la fréquentation des visiteurs de l'Office du Tourisme de la Commune a été multipliée par 2 pour atteindre 25 000 visiteurs/an ;
- le taux d'occupation des hôtels est en constante augmentation de 2%/an (2013 : 50% - 2016 : 56%).

La création en 2017 du GIP s'inscrit dans le prolongement des actions déjà engagées par la commune du Cannet pour améliorer la promotion touristique et culturelle de la Ville.

Cette volonté s'est renforcée, en 2020, par l'intégration au sein du GIP des cinémas « Cannet Toiles » et « Cinétoile » et de la salle de spectacle de La Palestre.

Afin de poursuivre sur la dynamique enclenchée depuis 2011, celui-ci, par délibération du 24 Avril 2018, dans le cadre de ses actions en faveur de la promotion du tourisme de la ville du Cannet et du développement des actions du musée Bonnard, a acté la nécessité d'une représentation à Paris.

Ainsi, le GIP a pris bail à loyer d'un local de bureaux d'une surface de 115 m², en rez-de-chaussée d'un immeuble sis 280/282 boulevard Saint-Germain et 88 rue de Lille, à Paris (75007), et ce pour une durée ferme de dix années à compter de mai 2018. Le plan des locaux figure en annexe de la présente convention.

Le bail a été signé le 2 Mai entre les parties concernées.

Ce local, qui assure une représentation du GIP sur la capitale, va permettre de mener des actions spécifiques à destination d'institutionnels et partenaires de niveau national et international en lien direct et immédiat avec ses missions.

L'objet est de se donner tous les moyens pour faire du Cannet une destination touristique et culturelle de premier plan.

L'objectif est aussi d'y associer un bassin de vie exceptionnel au travers de l'action menée par la ville de Vallauris Golfe Juan.

Il apparait en effet essentiel d'unir les forces respectives de chacun pour valoriser la richesse d'un espace blotti au cœur de la Côte d'Azur, et qui bénéficie d'un patrimoine rare, avec ces vieilles villes, ces villages et des sites remarquables à visiter.

La lumière, les paysages et les couleurs uniques au monde de ce territoire ont attiré certains des plus grands artistes du 20ème siècle.

Dès lors, il apparait nécessaire de formaliser un partenariat pour miser sur ces atouts.

La présente convention a pour objet de définir un partenariat de prestations de services entre le GIP et la commune dans le cadre de l'utilisation des locaux loués par le GIP au 280/282 boulevard Saint-Germain et 88 rue de Lille, à Paris, et promouvoir ainsi les territoires et équipements culturels des deux parties.

En effet, la commune de Vallauris Golfe-Juan, qui assure la gestion du Musée Magnelli, Musée de la Céramique, dont le rayonnement n'est plus à démontrer, a souhaité s'associer au GIP pour valoriser son équipement culturel et assurer une proximité auprès des services de l'Etat, des mécènes et partenaires et les différents musées nationaux.

Elle souhaite donc pouvoir bénéficier de cette implantation parisienne pour renforcer l'attractivité de son équipement culturel et valoriser ainsi son patrimoine.

En contrepartie, la Ville de Vallauris Golfe Juan s'acquittera d'une somme forfaitaire de 18 000€ annuelle au profit du GIP.

- **CONSIDÉRANT** que le Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour le développement touristique et culturel de la Ville du CANNET a pris bail à loyer d'un local de bureaux d'une surface de 115 m², en rez-de-chaussée d'un immeuble sis 280/282 boulevard Saint-Germain et 88 rue de Lille, à Paris (75007) afin d'assurer une représentation du GIP sur la capitale,
- **CONSIDÉRANT** que la Ville de Vallauris Golfe-Juan a souhaité s'associer au GIP pour valoriser les actions culturelles et touristiques de la commune, et notamment le musée Magnelli, musée de la céramique,

- **CONSIDÉRANT** que la Ville de Vallauris Golfe-Juan souhaite pouvoir bénéficier de cette implantation parisienne pour renforcer l'attractivité du musée Magnelli, musée de la céramique et promouvoir ses actions culturelles et touristiques,
- **CONSIDÉRANT** que ce partenariat va permettre à la Ville de Vallauris Golfe-Juan de mener des actions spécifiques à destination d'institutionnels et partenaires de niveau national et international,
- **CONSIDÉRANT** qu'il apparait nécessaire de formaliser un partenariat pour miser sur ces atouts,

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

- **APPROUVER** ce partenariat avec la commune de Vallauris Golfe Juan,
- **AUTORISER** Monsieur le Directeur du GIP à signer la convention de prestations de services telle que selon le projet annexé à la présente délibération et tous les documents y afférents,
- **DIRE** que les recettes et dépenses y afférentes seront inscrites au budget 2022.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A L'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage
au siège social du GIP
le 4 Avril 2022
et de la réception en Préfecture
le 4 Avril 2022

Pour la Présidente empêchée
Le Directeur du GIP

François LUPPINO

Le Directeur
François LUPPINO

GIP

Résumé de l'acte

006-130023609-20220401-AGGIPD6-DE

Numéro de l'acte : AGGIPD6
Date de décision : vendredi 1 avril 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : GIP Assemblée Générale n°10 du 1er avril 2022 -
Délibération n°6 : Local Paris - Partenariat avec la
Ville de Vallauris
Classification : 8.9 - Culture
Rédacteur : Patricia SOLER
AR reçu le : 04/04/2022
Numéro AR : 006-130023609-20220401-AGGIPD6-DE
Document principal : 99_DE-DELIB 6 PARTENARIAT VILLE DE
VALLAURIS.pdf

Pièces jointes :

99_DE-PJ DELIB 6 VALLAURIS.pdf

Historique :

04/04/22 15:39	En cours de création	
04/04/22 15:41	En préparation	Patricia SOLER
04/04/22 15:41	Reçu	Patricia SOLER
04/04/22 15:42	En cours de transmission	
04/04/22 15:44	Transmis en Préfecture	
04/04/22 15:47	Accusé de réception reçu	